

« Rapprochement des structures :  
collaboration, mutualisation,  
partenariat... »



**SOIRÉE D'INFORMATION  
COLLECTIVE**

**LE 17 JANVIER 2017**

**MAISON DES ASSOCIATIONS**



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



Zohra Hamou Ladj, FDCSC du Bas-Rhin  
Brigitte Ludmann, Réseau Express Jeunes

# Déroulé de la soirée



• **18 h 15** **Accueil des participants**

• **18h15 – 18h30** **Apport des participants**

• **18h30 – 19h50** **Témoignages**

Présentation de 3 expériences qui illustrent le faire ensemble associatif :

- ❑ un projet local d'habitants : le projet VRAC, Marc PHILIBERT, ARES,
- ❑ la plate-forme de mobilité européenne des jeunes, Brigitte LUDMANN, Réseau Express Jeunes
- ❑ la solidarité internationale, Michel BORTOLUZZI, collectif Humanis

• **19 h 50 – 20 h 30** **Mise en perspective**

Retour sur les éléments clés des échanges

Apports d'éléments théoriques complémentaires



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



# Qu'est-ce que la coopération associative



## Apport des participants

- Selon-vous en quoi consiste la coopération ?
- Qu'est-ce qui peut la faciliter ?
- Qu'est-ce qui peut l'empêcher ?



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



# Témoignages et échanges



La coopération peut se traduire sous différente forme : la co-construction, le partenariat, la mutualisation... Elle a pour objet premier de réunir des acteurs autour d'une problématique ; de projets ; d'actions ou d'activités ; de valeurs ou des finalités communes...

- Présentation de 3 expériences différentes
  - le projet VRAC, Marc PHILIBERT, ARES,
  - la plate-forme de mobilité européenne des jeunes, Brigitte LUDMANN, Réseau Express Jeunes
  - la solidarité internationale, Michel BORTOLUZZI, collectif Humanis



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



# Mise en perspective et apports complémentaires



Bien souvent les coopérations sont des moyens en vue d'optimiser les résultats obtenus sur le terrain et par là même de rationaliser les dépenses.

La coopération ne se décrète pas, elle se construit autour d'objectifs précis :

- mieux répondre aux besoins repérés sur un territoire,
- être engagé sur la base du volontariat,
- elle est conduite à partir d'un projet, d'un objet élaboré conjointement.



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



# Mise en perspective et apports complémentaires



Elle implique un certain nombre de préalables :

- elle doit permettre de **répondre de façon cohérente, coordonnée et complémentaire** au besoin
- elle passe par **la solidarité des acteurs** impliqués face à la mise en concurrence
- elle se définit dans le cadre **du respect des identités, de l'histoire, des projets et orientations de chacun** autour de valeurs partagées et communes
- elle nécessite une **démarche volontariste**
- elle suppose la **définition claire des objectifs et la transparence dans le fonctionnement**
- elle se construit dans le souci **d'amélioration de la qualité** des actions et dans l'objectif **d'évolutions des pratiques**

# Mise en perspective et apports complémentaires



La coopération peut revêtir différentes formes, notamment :

- **le partenariat** : action d'associer deux ou plusieurs associations ou entités qui décident de participer à une œuvre ou un projet commun en vue de réaliser un **objectif commun**
- **la co-construction** : c'est « *l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action* ».
- **La mutualisation** : c'est le partage par des individus, ou groupe d'individus, de biens, de services ; d'équipements ; de moyens humains ; de connaissances de manière à d'en optimiser leur rentabilité.

Les conventions sont un moyen de formaliser ces coopérations.



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



# Mise en perspective et apports complémentaires



- Une coopération est d'abord un projet de territoire construit autour de la volonté et de l'adhésion de plusieurs acteurs.
- Sa déclinaison opérationnelle peut se traduire au travers de différentes formes juridiques.
- Ces différentes formes juridiques présentes des caractéristiques différentes (en fonction des acteurs concernés, de la gouvernance, de la personnalité morale, des statuts juridiques ... ) en fonction des besoins auxquels elle répondent.



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



# Mise en perspective et apports complémentaires



- **Les coopérations possibles :**
  - Par le partage et la coordination des ressources et des compétences... Elles peuvent se traduire par la signature d'une convention qui n'entraîne pas forcément la création d'une nouvelle entité juridique (convention de coopération)  
Ex : plateforme ; groupement d'achat...
  - Les coopératives qui sont des sociétés de capitaux, constituées par la réunion de parts sociales ou d'actions détenues par des sociétaires et réunies dans un capital social (Coopératives ; SCOP ; SCIC)
  - Les partenariats public/privé qui conduisent à la création d'une structure juridique dotée d'une personnalité morale (GCSMS – GIP – GIE)



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin



« Rapprochement des structures :  
collaboration, mutualisation, partenariat... »



Merci pour  
votre participation  
et votre écoute



Fédération des  
centres  
socioculturels  
du Bas-Rhin

